

P. RONDOT

LE PROBLÈME
DE
L'UNIFICATION DE LA LANGUE KURDE

Extrait de la *Revue des Études Islamiques*

ANNÉE 1936, CAHIER III.

PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
12, RUE VAVIN, VI^e

1936

LE PROBLÈME DE L'UNIFICATION DE LA LANGUE KURDE

L'exploration détaillée des différents parlers kurdes est, à l'heure actuelle, à peine amorcée. On sait toutefois que, si leur nombre est considérable, leurs divergences sont souvent minimes, en sorte que ces multiples parlers peuvent pratiquement se ramener à un nombre restreint de dialectes bien caractérisés. De plus, certains de ces dialectes, comme le *zaza*, sont utilisés dans une aire très réduite et par très peu de sujets, et ne servent pour ainsi dire pas à l'expression littéraire. La langue kurde, finalement, apparaît donc comme divisée en deux dialectes principaux, *kurmancî* (kurde du Nord) et *sorî* (kurde du Sud). La grande majorité des Kurdes emploient l'un ou l'autre de ces dialectes, seuls véritablement consacrés par l'usage littéraire (1).

Cette dualité linguistique, qui se superpose pour les Kurdes à tant d'autres facteurs de division, oblige les lettrés kurdes qui veulent connaître et exploiter toutes les ressources littéraires de leur langue à se familiariser avec les deux dialectes; elle réduit encore l'aire d'utilisation des rares ouvrages édités dans l'un ou l'autre des dialectes et constitue donc un obstacle de plus à la pénétration de l'instruction dans les masses illettrées. Le problème de l'unification de la langue se pose donc d'une façon pressante pour les lettrés kurdes soucieux du développement de leur culture nationale. Nous allons voir, cependant, qu'il est bien loin d'être résolu.

(1) Les noms kurdes cités dans cet article, imprimés en italique, sont transcrits selon l'alphabet de la revue *Hawar*.

Une solution de ce problème aurait pu, semble-t-il, être recherchée en Iraq. Ce pays englobe, en effet, des régions de dialecte *sorî* et des régions de dialecte *kurmançî*; la langue kurde est, dans une certaine mesure, langue officielle et langue d'enseignement pour le territoire kurde (1).

Cependant, la question de l'unification de la langue n'a pas été abordée directement en Iraq.

Avant l'attribution du vilayet de Mossoul à l'Iraq en 1925, la très grande majorité des Kurdes d'Iraq (région de Suleimanié) parlaient en effet *sorî*. L'importance politique de Suleimanié, centre du mouvement national kurde, attirait l'attention des autorités britanniques non seulement sur le dialecte *sorî*, mais encore sur le parler particulier usité dans cette ville. Malgré son caractère spécial et très local et son imperfection (2), et en raison à la fois du mouvement littéraire auquel il servait d'instrument et de l'intérêt manifesté dans la ville pour l'instruction en kurde (3), le parler de Suleimanié servait de base, dès l'origine, aux études grammaticales et philologiques kurdes (4); il était choisi pour la confection des livres scolaires kurdes et ne cessait pas, dès lors, d'être officiellement tenu pour « le seul kurde littéraire existant en Iraq (5). »

Les inconvénients de ce choix, apparemment justifié par bien des circonstances de fait, ne devaient pas tarder à apparaître.

(1) Cf. « Observations du Gouvernement britannique sur les pétitions des Kurdes d'Iraq, en date des 26 juillet et 3 août 1930 », comportant en annexe le « Projet de loi iraquienne sur les langues locales », ainsi que les déclarations ultérieures du Haut-Commissaire britannique pour l'Iraq devant la Commission des Mandats. (*Procès-Verbaux de la Commission Permanente des Mandats de la S. D. N.*, XIX^e Session, p. 185-191; XX^e Session, p. 117); cf. encore, déclarations du Premier ministre iraquien au Parlement de Bagdad le 21 janvier 1926, dans H. KOHN, *Nationalismus und Imperialismus im vorderen Orient*, p. 309.

(2) Cf. E. B. SOANE, *To Mesopotamia and Kurdistan in disguise*.

(3) Cf. Déclarations du Haut-Commissaire britannique. *Procès-Verbaux de la Commission Permanente des Mandats*, X^e Session, p. 77.

(4) C. J. EDMONDS « Suggestions for the use of latin character in the writing of Kurdish », dans *Journal of the Royal Asiatic Society*, janvier 1931, p. 33.

(5) *Report by His Majesty's Government in the United Kingdom of Great Britain and northern Ireland to the Council of the League of Nations on the Administration of Iraq, for the Year 1931*, page 230.

Tout d'abord, la base ainsi choisie pour le « kurde standard » paraissait bientôt trop étroite : le parler de Suleimanié comportait des nuances de prononciation locale, des provincialismes, auxquels on avait tendu à donner une consécration imméritée ; il fallait revenir à une conception plus générale du dialecte *sorî*. L'évolution dans ce sens du système d'alphabet latin de C. J. Edmonds est curieuse à observer (1). Néanmoins, la politique linguistique kurde de l'Iraq sous mandat britannique ne devait jamais se départir d'un souci extrême, et à certains égards excessif, de la diversité des parlers locaux ; cette tendance se fit particulièrement sensible dans les régions d'Iraq parlant le kurde *kurmançî*.

Le matériel scolaire édité pour Suleimanié se révélait, en effet, inutilisable dans le vilayet de Mossoul, de langue *kurmançî*, après la réunion de ce territoire à l'Iraq. A défaut de manuels en *kurmançî*, les professeurs ont naturellement été amenés à préférer les manuels en arabe — langue comprise presque partout dans la région — aux manuels en *sorî*, quitte à donner leurs explications orales en *kurmançî*. Et maîtres et parents n'ont pas tardé à préférer un enseignement donné entièrement en arabe à un enseignement kurde aussi désorganisé.

Sir Henry Dobbs, Haut-Commissaire britannique pour l'Iraq, déclarait à la Commission des mandats de la S. D. N., dès 1926 :

« On a constaté que les Kurdes qui vivent au Nord de Mossoul ne désirent pas adopter le kurde comme langue officielle, mais préfèrent employer l'arabe... La tendance, dans les districts près de Mossoul, est de s'opposer à tout effort d'introduire le kurde comme langue officielle d'usage général dans le pays, et les parents ne souhaitent pas que leurs enfants reçoivent leur instruction en kurde. Cependant un sentiment en faveur du kurde s'est manifesté parmi les Kurdes du Sud dans les liwa de Suleimanié et d'Erbil (2). »

Une désaffection analogue était signalée bientôt dans le liwa d'Erbil : « Le conseil provincial d'Erbil... a décidé d'accepter l'arabe comme la langue dans laquelle devrait être donnée l'instruction dans la première des

(1) Cf. notre étude sur « Trois essais de latinisation de l'alphabet kurde : Iraq, Syrie, U. R. S. S. » en cours de publication dans le *Bulletin d'Études Orientales* de l'Institut Français de Damas, t. V.

(2) *Procès-Verbaux de la Commission permanente des Mandats de la S. D. N.*, X^e Session, p. 61.

classes secondaires de l'école d'Erbil. Ce même Conseil a examiné la possibilité de présenter une demande tendant à ce que dans les 5^e et 6^e classes primaires l'enseignement se fasse en arabe, de sorte que les jeunes garçons sortant de la division primaire soient mieux à même de suivre les cours des écoles secondaires où l'arabe est la langue dont on se sert pour l'enseignement. » (1)

Par la suite, une déclaration du nouveau Haut-Commissaire britannique pour l'Iraq, sir Francis Humphrys, à la Commission des Mandats, attribuait les difficultés rencontrées dans l'organisation de l'enseignement kurde moins à la dualité des dialectes qu'à la multiplicité des parlers surtout dans le dialecte *kurmançî*, et exposait une politique d'enseignement kurde fondée sur le respect absolu des nuances locales des parlers :

« Il s'est présenté, disait sir Francis Humphrys, une difficulté d'ordre pratique du fait que l'usage général d'une langue kurde unique n'est pas répandu dans l'ensemble des districts kurdes de l'Iraq. Si encore il n'avait existé que deux langues distinctes, l'une dans le nord et l'autre dans le sud du pays, il n'y eut pas eu d'inconvénients sérieux, au cas où les Kurdes l'auraient désiré, à consacrer par une loi l'emploi de chacune de ces langues dans sa zone linguistique particulière. Mais le nombre des dialectes locaux n'est pas limité à deux seulement; dans le liwa de Suleimanié lui-même on parlait plusieurs dialectes et dans les liwa de Mossoul, de Kirkouk et d'Erbil ces variétés de langues étaient encore plus nombreuses. Après qu'on eût examiné la question avec le gouvernement et consulté les Kurdes, on parvint à résoudre la difficulté en introduisant dans la loi un nouvel article aux termes duquel, dans les *cadha* des liwa de Suleimanié, de Kirkouk et d'Erbil, auxquels la loi est appliquée, la variété de kurde prescrite sera celle qui y est actuellement en usage. Les habitants des six *cadha* kurdes du district de Mossoul devront choisir, dans le délai d'un an, le dialecte kurde qu'ils désirent employer (2). »

On voit combien l'on est resté loin, en Iraq, de toute solution du problème que nous examinons. Un des deux dialectes kurdes, le *sortî*,

(1) *Report by His Majesty's Government in the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland to the Council of the League of Nations on the Administration of Iraq, for the Year 1927*, p. 26.

(2) *Procès-Verbaux de la Commission permanente des Mandats*, XX^e Session, page 117.

a sans doute été préféré, mais sous la forme très spéciale du parler de Suleimanié, et rien n'a été tenté pour en faciliter l'accès aux habitants des régions parlant *kurmançî*; dans celles-ci, on n'a pas essayé de constituer un *kurmançî* « standard », mais on a dans une certaine mesure codifié l'usage des parlers locaux, quitte à donner à l'arabe une place plus importante comme langue d'enseignement. Non seulement aucun effort d'unification entre dialecte *sortî* et dialecte *kurmançî* n'a pu être tenté, mais encore, à l'intérieur du second de ces dialectes, on a renoncé à choisir ou à élaborer une langue type. Le problème — à vrai dire très ardu — de l'unification de la langue kurde n'a donc reçu en Iraq aucun essai de solution : on s'est borné à choisir un parler type du dialecte *sortî* et à lui donner une demi-consécration.

* *

A l'intérieur du dialecte *kurmançî*, la question de l'unification des parlers peut cependant être considérée comme à peu près résolue. Une langue littéraire *kurmançî*, consacrée par les classiques kurdes et conservée par les grammairiens, subsiste en effet traditionnellement, dans une large mesure, chez les lettrés qui utilisent ce dialecte. C'est cette langue littéraire qu'ont reprise les rédacteurs de la revue kurde *Hawar*, à Damas, en se donnant pour tâche de l'épurer, de l'enrichir et de la confirmer, et en se gardant bien de l'identifier avec l'un quelconque des parlers *kurmançî* (1). Une opération analogue, tentée par les linguistes de l'U. R. S. S. en Arménie Soviétique, a abouti à l'élaboration d'une langue *kurmançî* « standard » (2) comparable dans la pratique à la langue de *Hawar*. La variété des parlers *kurmançî* est donc recouverte, désormais, par un dialecte commun, d'accès facile pour tous les Kurdes *kurmançî*, qui joue le rôle de langue littéraire.

Mais, encore une fois, le véritable problème de l'unification de la

(1) Cf. à ce sujet notre compte rendu de la revue *Hawar* dans le *Bulletin d'Études Orientales* de l'Institut français de Damas, tome II, page 303.

(2) Cf. la revue arménienne de langue anglaise *Massis*, particulièrement n° 47 de novembre-décembre 1933, page 106.

langue kurde réside, non dans la confection, relativement facile, d'une langue type pour chacun des dialectes *kurmançî* et *sortî*, mais dans la conciliation, beaucoup plus difficile, de ces deux dialectes.

Il appartenait à un professeur kurde d'Iraq, *Hevindê Sorî* (pseudonyme), de poser le problème par l'intermédiaire de la revue *Hawar*, organe littéraire kurde de Damas, qui, rédigée principalement en *kurmançî*, accueille des contributions en *sortî*. *Hevindê Sorî* publiait, le 15 février 1933, dans le n° 16 de cette revue, le programme d'une « Enquête sur l'unification de la langue kurde » (*Sehîttî lebo yeqîttîya zmanê qurdî*), conçu dans les termes suivants :

« 1° Comment fortifier et épurer la langue kurde ? »

« 2° Par quel moyen rapprocher les divers dialectes du Kurdistan et former un dialecte tel que tous les Kurdes se comprennent dans ces dialectes ? »

« 3° Comment faire progresser la langue kurde et par quel moyen la perfectionner (1) ? »

Les cinq réponses parvenues à la revue *Hawar* à la suite de cette enquête ont été publiées dans les nos 21, 22 et 23 ; elles donnent un curieux aperçu de la manière dont les jeunes lettrés kurdes envisagent le problème de la langue.

Lawêqî Qurd (pseudonyme d'un professeur kurde d'Iraq, écrivant en dialecte *sortî*) préconise :

1° Le relevé dans chaque dialecte, au moyen de commissions, d'un

(1) Pour illustrer la différence entre les deux dialectes, nous reproduisons ci-après le programme de cette enquête en *sortî* et en *kurmançî*, tel qu'il a été publié dans la revue *Hawar* à l'aide de son alphabet latin :

Texte *sortî* :

« 1. Çilon zimani qurdî saf we paq deqrêt ? »

« 2. Çilon şîwe we lehceciya ciyaqani Qurdistan le yeq nezîq deqrêt we îşêqî meha deqrêt qe hemû qurdeqan le lehcey yeqtîrî lêbigen ? »

« 3. Çilon zimani qurdî pêşlegewêl we be çî corêq serdeqîwêl ? »

Texte *kurmançî* :

« 1. Zmanê qurdî çawan xwerû à paq dibit ? »

« 2. Bi çî awayî zarên Qurdistanê ên cihê diqevîn nîzîngî hev à zureqî welê lête pê qo qurd hemî di zarên hev diqehin (zarên hev fehîm diqîn) ? »

« 3. Zmanê qurdî çawan pêş ne diçit à bi çî awayî biser diqevit ? »

vocabulaire qui serait classé sous les cinq rubriques de « arts et littératures, commerce, sciences, agriculture, gouvernement » ; la publication de ces listes dans des revues littéraires *sortî* et *kurmancî* ; le choix dans ces listes, par un congrès général, des mots dont serait composé le dictionnaire officiel.

2° L'impression de livres kurdes classiques et modernes, de journaux et de revues.

3° La constitution d'un congrès mixte « *kurmancî* » et « *sortî* », qui choisirait un alphabet latin unique : soit celui de *Tewfiq Wehbî*, soit celui de *Hawar* (1).

Elî Seydojê Gewrî (professeur kurde en Transjordanie, ancien élève de l'Université Américaine de Beyrouth, écrivant en dialecte *kurmancî*) recommande à son tour :

1° La recherche, dans tous les dialectes, de mots destinés à remplacer les emprunts arabes et turcs.

2° Le choix, pour la langue écrite, d'un dialecte qui serait enrichi par emprunts aux autres dialectes.

3° Le perfectionnement de la langue kurde, par l'édition de poèmes et dictions anciens, la création d'écoles, la traduction de livres étrangers, la publication de journaux et revues, l'institution d'une société scientifique et d'une société religieuse qui s'appliqueraient à la recherche des mots anciens et à la création de mots nouveaux (2).

Osman Sebrî (kurde de la région de Diarbekir, études secondaires, écrivant en *kurmancî*) propose :

1° L'unification de l'alphabet.

2° La constitution d'une société scientifique kurde réunissant des délégués des jeunes Kurdes de chaque pays.

3° La publication d'un grand dictionnaire et de livres anciens et nouveaux dans tous les dialectes à la fois ; au bout de dix ans, on obtiendrait ainsi l'unité dans la langue écrite et on s'en rapprocherait dans la langue parlée (3).

(1) *Hawar*, n° 21, p. 1.

(2) *Hawar*, n° 22, p. 1.

(3) *Hawar*, n° 22, p. 1.

Cegerxwin (pseudonyme d'un mollah kurde de Syrie) écrivant en *kurmançî*, parfois en *sortî*) préconise :

1° La création d'une société scientifique réunissant des représentants de tous les Kurdes, sachant tous les dialectes.

2° Le choix par cette société d'un dialecte approprié parlé par la majorité des Kurdes, les autres dialectes devant être « éliminés » (dans le texte, « *kujin* », tuer).

3° L'« emprunt » (dans le texte, « *dizîn* », voler) aux dialectes éliminés des mots manquant dans le dialecte choisi.

En effet, ajoute le correspondant, la création d'un dialecte nouveau occasionnera des difficultés à 10 millions de Kurdes; le choix d'un dialecte déjà parlé n'en occasionnera qu'à 2 millions (1). Cette attitude implique le choix du dialecte *kurmançî*.

Enfin, *Lacé Henî* (« enfant de Henî », pseudonyme d'un Kurde fonctionnaire en Égypte, ancien élève de l'Université Al Azhar, originaire de la région de Diarbékir, écrivant en *kurmançî*), avant d'envisager une solution, énumère divers facteurs qui ont provoqué ou entretenu cette division des Kurdes que rend sensible la variété de leurs parlers : dispersion des Kurdes dans des vallées de communication difficile, fractionnement en tribus sous des chefs uniquement préoccupés d'intérêts particuliers et hostiles les uns aux autres, caractère oral de la langue kurde, recours forcé des lettrés kurdes à des langues étrangères pour l'étude des lettres et des sciences, etc ...

Le correspondant souhaite, en vue de remédier à cet état de choses :

1° L'établissement de vocabulaires de tous les dialectes et la publication de deux ou trois livres dans chaque dialecte.

2° L'étude généralisée par les jeunes gens de tous les dialectes kurdes, en vue d'opérer, par le choix des mots, un rapprochement de ces dialectes.

3° La constitution d'un comité s'occupant de l'unification des dialectes et de la création de nouvelles expressions (2).

La rédaction de *Hawar* n'a fait suivre ces réponses d'aucune con-

(1) *Hawar*, n° 23, p. 7.

(2) *Hawar*, n° 23, p. 7.

clusion. On peut cependant remarquer, chez les correspondants de la revue kurde, deux attitudes assez différentes : les uns proposent la constitution d'une sorte de kurde synthétique, préparé par des travaux d'édition, des congrès de lettrés et par l'étude généralisée et approfondie des dialectes ; les autres préfèrent choisir comme base un des dialectes existants, quitte à l'enrichir par emprunt aux autres dialectes, création de mots nouveaux et recherche de mots anciens. Il est curieux de constater que ces propositions ne s'accompagnent d'aucun jugement de valeur sur les dialectes kurdes ; les correspondants ne considèrent, ni l'état de développement de la syntaxe et son originalité par rapport aux langues iraniennes sœurs, ce qui aurait amené à préférer le *kurmançî*, ni la richesse du vocabulaire et sa plus ou moins grande adaptation aux besoins de la vie moderne, ce qui eût sans doute conduit à choisir le *sorî* ; tout au plus, l'un de ces correspondants, s'appuyant sur des considérations de supériorité numérique, donne-t-il implicitement l'avantage au *kurmançî*.

En somme, les correspondants se sont bornés à souligner la nécessité de l'unification de la langue ; les moyens qu'ils ont proposés, de nature un peu théorique et académique — édition de livres et revues, réunion de congrès et comités — sont pratiquement irréalisables dans l'état actuel des milieux lettrés kurdes, dispersés et dépourvus de ressources matérielles. La revue *Hawar* constituait précisément, dans une certaine mesure, grâce à la publication de textes en *kurmançî* et en *sorî* et d'un vocabulaire commenté, une sorte de laboratoire pour le rapprochement des dialectes ; des difficultés matérielles l'ont malheureusement amenée à suspendre sa publication (1).

On peut d'ailleurs douter de l'efficacité des procédés académiques et savants appliqués à une matière telle que la langue. L'action d'un pouvoir central imposant une langue administrative, ou l'éclat procuré à un dialecte par l'apparition d'œuvres littéraires populaires de premier plan, auraient sans doute en l'occurrence une portée beaucoup plus considérable.

(1) Dernier fascicule paru, n° 26, du 8 août 1935.

* *

Dans les circonstances actuelles, le rapprochement des deux dialectes kurdes paraît tout à fait chimérique. Leurs moyens d'expression et les pensées qu'ils servent semblent, au contraire, appelés à diverger de plus en plus.

A l'extrémité méridionale du monde kurde, les Kurdes d'Iraq se trouvent politiquement associés aux destins d'un Etat arabe; les quelques privilèges régionaux qu'ils y conservent sont étroitement subordonnés — leurs anciens mandataires britanniques l'ont fréquemment rappelé — au maintien de leur attitude loyale de citoyens de l'Etat iraquien. La connaissance et l'usage de la langue arabe et une certaine communauté de vie intellectuelle avec Bagdad, centre de pensée musulmane traditionnelle, leur sont donc pratiquement imposés. Ces considérations les ont déjà amenés à renoncer, comme moyen d'expression et d'enseignement populaire, à l'usage de l'alphabet latin, cependant mieux adapté à leur langue; elles ne peuvent manquer de déterminer leur attitude dans l'avenir. Consacré officiellement en Iraq sous la forme du parler de Suleimanié, le dialecte *sortî*, toujours transcrit en caractères arabo-persans, servira d'interprète à des cercles locaux de lettrés, associés avec quelques nuances au mouvement intellectuel général du Proche-Orient.

Tout au contraire, à l'extrémité septentrionale du monde kurde, les Kurdes de l'Arménie Soviétique et de l'Azerbaïdjan sont liés politiquement à l'U. R. S. S., qui favorise l'usage et l'étude de leur langue et les fait bénéficier d'un alphabet latin, en même temps qu'elle les guide vers des conceptions sociales et politiques très éloignées de celles de l'Orient traditionnel (1). Le dialecte *kurmançî*, transcrit en caractères latins, est donc utilisé par des intellectuels jeunes et hardis, dotés de vastes possibilités d'édition et férus d'idées nouvelles.

Entre ces deux groupes — abstraction faite des masses kurdes illet-

(1) Cf. notre étude sur « L'adoption des caractères latins et le mouvement culturel chez les Kurdes de l'U. R. S. S. », *Revue des Études Islamiques*, 1935, I, p. 87-96

trées de la Turquie et de l'Iran — les lettrés kurdes de Syrie, parlant *kurmancî* et écrivant en caractères latins, constituent, malgré leur nombre restreint, un milieu très intéressant. Leur organe, *Hawar*, attaché au développement de la tradition littéraire kurde, a malheureusement cessé de paraître, de sorte qu'ils ne peuvent pas jouer un rôle très actif, pour le moment, dans l'évolution intellectuelle kurde.

Les lettrés kurdes se trouvent ainsi, dans l'ensemble, divisés en deux fractions : celle d'Iraq, traditionaliste et plus ou moins arabisée, s'exprimant en *sorî* et en caractères arabo-persans ; celle de l'U. R. S. S., novatrice et soviétisée, s'exprimant en *kurmancî* et en caractères latins.

La division de la langue kurde, soulignée ainsi par une différence d'écriture et de pensée, peut développer désormais ses plus extrêmes conséquences.

L'avenir de la langue kurde n'en est que moins facile à prévoir. La fusion des deux dialectes devient chaque jour plus difficile à concevoir. Mais il est également possible qu'ils subsistent côte à côte, dans des cadres bien différents, ou que l'un d'eux supplante finalement l'autre, à la faveur d'événements totalement étrangers au domaine linguistique.

PIERRE RONDOT.

TOURS. — IMPRIMERIE ARRAULT ET C^{ie}
